



CBo Territoria renouvelle son éligibilité au PEA-PME

La société CBo Territoria annonce respecter tous les critères d'éligibilité au PEA-PME conformément aux dispositions de l'article L. 221-32-2 du Code monétaire et financier.

Les actions de CBo Territoria peuvent en conséquence être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le Plan d'Épargne en Actions (PEA) traditionnel, notamment une franchise d'impôt sur les plus-values à condition de n'effectuer aucun retrait pendant 5 ans.

Les OCEANE (Obligations convertibles en actions nouvelles ou existantes) émises par CBo Territoria en 2012 (qui sont cotées sur Euronext) sont également éligibles au PEA-PME.

Retrouvez l'intégralité de l'information financière du groupe CBo Territoria sur le site Internet www.cboterritoria.com ou sur www.actusnews.com.

Prochaines publications :

- Assemblée Générale : mercredi 7 juin 2017, Île de La Réunion
- Chiffre d'affaires 1^{er} semestre 2017 : Mercredi 23 août 2017

A propos de CBo Territoria

Propriétaire d'un patrimoine foncier exceptionnel de 3 000 hectares, CBo Territoria est un des acteurs clés du développement immobilier à l'Île de La Réunion et Mayotte, départements français en fort développement.

CBo Territoria détient un positionnement de premier plan dans ses 3 métiers :

- Aménagement urbain
- Promotion immobilière
- Foncière : développement de ses actifs patrimoniaux et gestion immobilière

NYSE Euronext, FR0010193979, CBOT PEA PME Gaïa-Index (Investissement ISR)
www.cboterritoria.com

Contacts

<u>Relations investisseurs</u> Eric Wuillai Président-Directeur général direction@cboterritoria.com	<u>Relations presse Paris</u> Edouard Miffre 06 95 45 90 55 emiffre@capvalue.fr <u>Relations presse Réunion</u> Laurent Saget 06 92 61 47 36 laurent@lscorp.fr
---	---